



## Je n'ai toujours pas reçu mon solde de tous comptes

Par **naiminou**, le **22/01/2008** à **08:51**

Bonjour,

J'ai été embauché le 5 novembre 2007 par une société de services, et j'ai mis fin à ma période d'essai le 9 janvier 2008. Mon ancien employeur ne m'a toujours pas envoyé mon solde de tous comptes et fait trainer la situation. Il m'a répondu à mon premier mail en me disant que je recevrai mon stc en fin de semaine dernière malgré ma proposition de venir le chercher mais rien et malgré mes relances par mails qui restent sans retour, je n'ai toujours rien reçu. Je souhaiterais savoir quels sont mes droits ? Puis-je déposer un recours ?

Merci de vos réponses

Par **menaoud**, le **05/02/2008** à **23:23**

bonjour,

votre période d'essai se termine le 9 janvier 2008.

Il n'y a pas vraiment de délai pour que l'employeur vous fournisse votre stc. Mais ci celà tarde de trop, je vous conseille de le relancer par lettre recommandée et si toujours pas de réponse, allez voir un conseiller des prud'homme il se ra vous dire quoi faire.

cordialement

Par **menaud**, le **05/02/2008** à **23:23**

bonjour,

votre période d'essai se termine le 9 janvier 2008.

Il n'y a pas vraiment de délai pour que l'employeur vous fournisse votre stc. Mais ci celà tarde de trop, je vous conseille de le relancer par lettre recommandée et si toujours pas de réponse, allez voir un conseiller des prud'homme il se ra vous dire quoi faire.

cordialement

Par **grumman f14**, le **06/02/2008** à **17:40**

bonjour

je viens de prendre connaissance de votre probleme il faut savoir quand sont virés vos salaires si ce le 5 ou le 15 du mois si c le ca son est dans les temps vous recevrez vos documents par courriers ou bien ils arriveront directement chez votre ex employeur dans ce cas la il vous fera signe votre solde tout compte a ce moment la patiente sinon jusqu'a la fin du moi et la courrier ar comme le disait menaud

cordialement grumman f14